

© Région Normandie

Evaluation d'impact de l'approche territoriale (PO FEDER 2014-2020 Haute-Normandie et Basse-Normandie)

Synthèse

Avril 2023

La Région et l'Europe
investissent pour **votre avenir**

www.europe-en-normandie.eu



RÉGION
NORMANDIE



UNION EUROPÉENNE
Fonds européen
de développement régional

CONTEXTE, ENJEUX & MÉTHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION



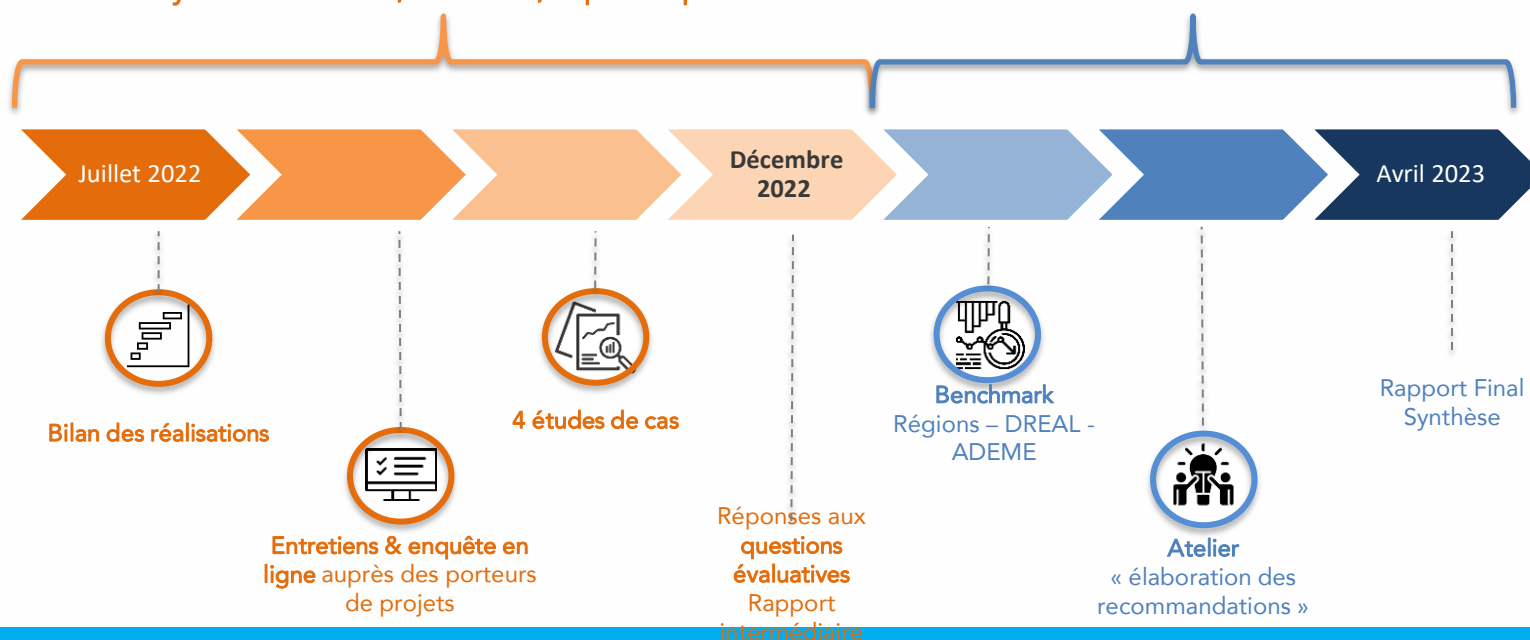
- Une évaluation qui s'inscrit dans les obligations réglementaires de la Commission européenne
- À un moment charnière entre deux programmations 2014-2020/2021-2027
- Permettant d'apporter des enseignements et des recommandations pour la prochaine programmation
- Evaluation réalisée par les cabinets Teritéo et Aster Europe

Enjeux de l'évaluation :

1. Rendre compte des impacts des actions soutenues et de leur pertinence, efficacité et efficience pour le territoire
2. Apporter une plus-value opérationnelle sur la mise en œuvre de la programmation 2021-2027

Analyse de l'efficacité, efficience, impact et pertinence

Conclusion et recommandation



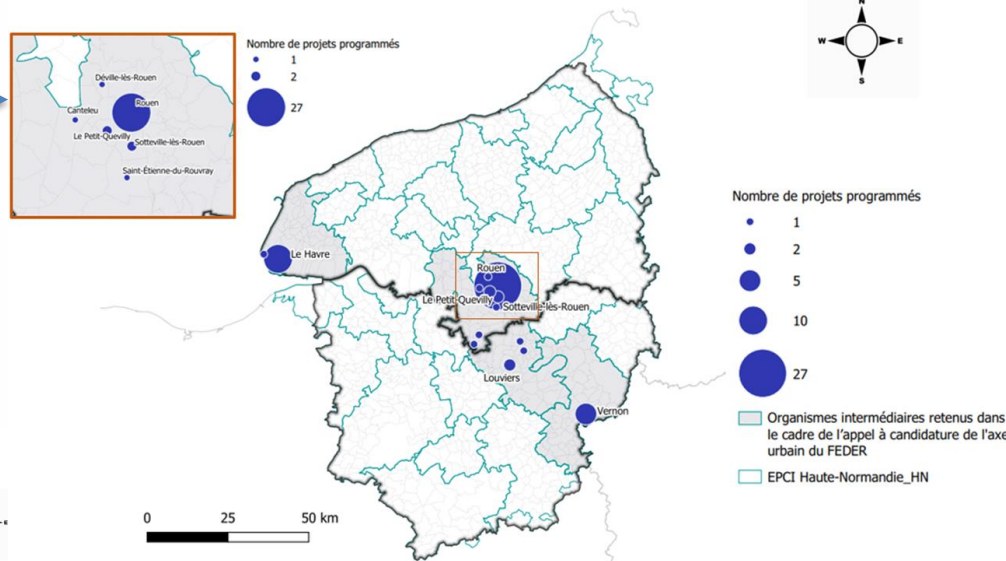
www.europe-en-normandie.eu

Haute-Normandie : 56 dossiers, 33M€ de FEDER programmés à 74% sur deux territoires

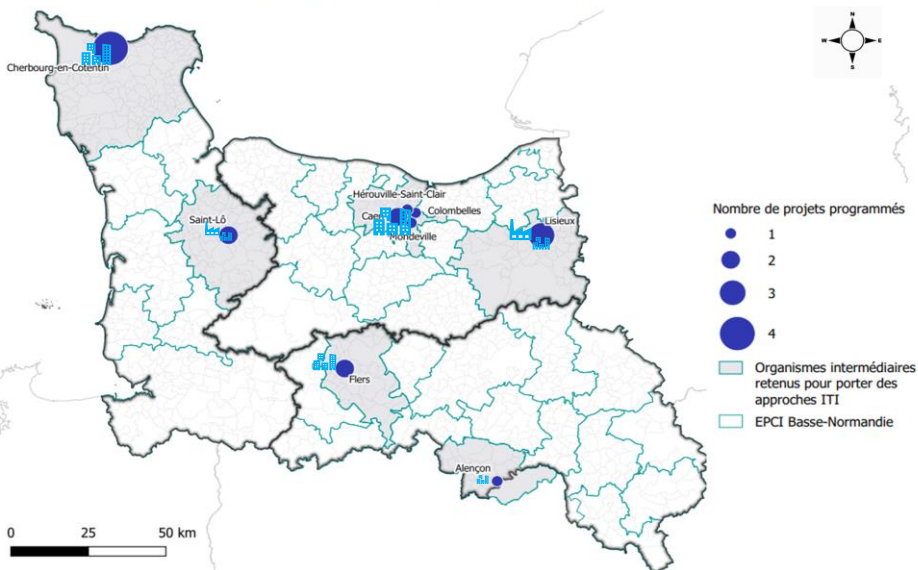
OS 4.1 : Développer des quartiers urbains durables – 36 projets – 24,2 M€ programmés

OS 4.2 : Développer l'utilisation de sites délaissés en friche ou en voie de le devenir pour recomposer la ville – 20 projets – 8,9 M€ programmés

Localisation des projets programmés au sein de l'axe urbain dans le cadre du PO FEDER Haute-Normandie 2014-2020



Localisation des projets programmés au sein des Investissements Territoriaux Intégrés dans le cadre du PO FEDER Basse-Normandie 2014-2020



Basse-Normandie : 17 dossiers, 7,6M € de FEDER programmés à 65% sur deux territoires

OS 3 : Augmenter le nombre de créations, reprises et transmissions d'entreprises (pépinières) – 2 projets – 1,9 M€ programmés

OS 11 : Redensifier et revitaliser les zones urbaines en mutation – 15 projets – 5,7 M€ programmés

ILLUSTRATIONS ET EXEMPLES DE PROJETS SOUTENUS

La **réhabilitation et l'aménagement de friches** ont eu deux impacts majeurs:

1. Un **renouvellement urbain** plus **intégrateur** des **enjeux énergétiques, écologiques** et **climatiques** ;
2. La **limitation** de la **consommation de foncier** à vocation **agricole** ou **naturelle**



Site de l'ancienne Ecole des Beaux-Arts avant et après la démolition du bâtiment et l'opération de reverdissement



Futur parc naturel du Champ des Bruyeres






Plan du futur tiers-lieu de Lisieux

La **requalification** ou **l'aménagement d'espaces publics** a contribué :

- ✓ à l'**augmentation des surfaces d'espaces verts et récréatifs**,
- ✓ à l'**installation de nouveaux services** à proximité des centralités,
- ✓ à la **création d'un tiers lieu**, de **places d'hébergement seniors**, ...

LES REPONSES AUX QUESTIONS EVALUATIVES

Registre		Réponses
Pertinence		<p>Des objectifs en cohérence avec les stratégies régionales de référence.</p> <p>Les stratégies urbaines adaptées aux enjeux des territoires.</p> <p>Des enjeux toujours d'actualité en 2022.</p>
Efficacité et efficacité		<p>Le FEDER comme accélérateur de la dynamique régionale de renouvellement urbain :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Sur la période 2014-2021, 40 hectares de friches ont été réhabilités et / ou réaménagés dans le cadre des projets soutenus par les PO FEDER 2014-2020 de Normandie - 220 ha supplémentaires à l'issue du programme ; ✓ Cela représente 35% de l'ensemble des surfaces réhabilitées sur la période en Normandie. <p>Un effet du FEDER sur le développement de la mobilité et des modes actifs, essentiel dans l'aménagement urbain durable du territoire.</p> <p>Un effet accélérateur et amplificateur sur la grande majorité des projets soutenus.</p> <p>Une efficacité difficile à mesurer, si elle n'est pas faite par projet.</p> <p>Les travaux de l'ADEME confirment, de manière générale, que le renouvellement urbain génère des bénéfices nets socio-économiques importants, pouvant être transposés aux opérations soutenues en Normandie.</p>
Cohérence des moyens		<p>Un accompagnement financier satisfaisant pour les porteurs de projets.</p> <p>Un pilotage financier complexe pour l'autorité de gestion.</p> <p>Une animation efficace, mais des lourdeurs administratives au moment du paiement. Une recherche d'optimisation nécessaire à l'approche de la clôture des programmes.</p> <p>Une connaissance des fonds européens à renforcer pour une majorité de porteurs de projets.</p> <p>Une efficacité du FEDER déployée dans le cadre des stratégies intégrées territoriales au regard des moyens, qui se justifie notamment au travers de la concentration des fonds sur des projets structurants.</p>

Prévoir des outils d'information des bénéficiaires détaillant tout le cycle de vie du dossier FEDER



Mettre en place des temps d'information/formation collectifs aux prospects et aux porteurs



Accompagner les collectivités, ne bénéficiant pas de capacités d'ingénierie suffisantes, dans le montage de leur(s) dossier(s) de demande d'aide européenne



Adapter, au fil de l'eau, la plateforme permettant une meilleure traçabilité des itérations entre porteurs de projets et services instructeurs

Valoriser la pertinence des projets « friches » et les bénéfices nets socio-économiques et environnementaux qui en découlent



Identifier le champ d'application du principe pollueur / payeur sur la thématique des friches

Justifier le respect de l'application du principe pollueur / payeur et des règles en matière de développement durable



Articuler les financements sur la thématique des friches

www.europe-en-normandie.eu